



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fuite des chercheurs français à l'étranger et attractivité de la recherche

Question écrite n° 8153

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la fuite croissante de chercheurs français vers l'étranger, notamment dans les domaines des sciences du vivant, de la physique et des technologies numériques. Selon un rapport de l'OCDE publié en 2024, la France figure parmi les pays développés les plus touchés par la mobilité sortante des chercheurs, avec un solde migratoire négatif particulièrement marqué chez les jeunes docteurs. En 2023, près de 12 000 chercheurs français exerçaient à l'étranger, soit une hausse de plus de 15 % en dix ans. Les causes avancées sont multiples : conditions de travail jugées plus favorables, salaires plus attractifs. En effet, leurs rémunérations restent globalement inférieures à celles observées dans plusieurs pays européens comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suède bénéficiant d'un accès facilité aux financements et aux équipements. Elle souhaiterait donc savoir quelles mesures le Gouvernement envisage pour améliorer les conditions de travail des chercheurs, renforcer l'attractivité de la recherche française et limiter cette forme de fuite des talents.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8153

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2025](#), page 5683